

OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR(TRICE) TERRITORIAL(E) DE SANTE

Contexte

Depuis 2012, les élus du Pays Berry St-Amandois, conscients des enjeux territoriaux de santé liés à la désertification médicale et paramédicale, à l'organisation des soins, au vieillissement de la population et à l'augmentation des maladies chroniques, se sont engagés dans la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS).

Ce dispositif issu de la loi Hôpital Patients Santé Territoire de 2009, est soutenu par le Conseil Régional et l'Agence Régionale de Santé et permet une contractualisation entre les différents acteurs en charge des politiques de santé sur un territoire pour permettre une synergie des actions.

Après un premier CLS de 2015 à 2019, et suite à son évaluation, les élus ont décidé de poursuivre la démarche et de s'engager dans un second contrat dans la perspective de :

- Poursuivre la dynamique de mise en réseau des acteurs de santé du territoire, notamment en termes de prévention
- Continuer d'accompagner les collectivités locales et les professionnels de santé dans les projets liés à la démographie médicale.

Missions :

L'animateur sera l'interlocuteur privilégié de l'ensemble des acteurs engagés dans le projet local de santé et sera garant de la mise en œuvre du CLS sur le territoire.

En liaison étroite avec l'ensemble des acteurs du domaine de la santé, du social et du médicosocial et l'ARS, l'animateur devra :

- Rédiger le programme d'actions du second CLS
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre des actions identifiées dans le plan d'action en particulier sur la question de la démographie médicale.
- Animer les instances de gouvernance du CLS (comités de pilotage et technique, groupes de travail, groupes de suivi) et assurer la communication globale du contrat.
- Animer un réseau d'acteurs mobilisés autour du projet global de CLS.
- Assurer le suivi technique et financier global de la démarche (rédaction des rapports d'activités et de demandes de subvention, mise en œuvre de l'évaluation en continu, ...)
- Informer et communiquer sur les ressources locales de santé auprès des professionnels, les différents organismes du secteur, les collectivités et les habitants.
- Participer aux échanges, retours d'expériences organisés par l'ARS avec des territoires développant une action territoriale de santé.
- Assurer une veille régulière et ciblée relative aux actualités en matière de santé et anticiper les impacts des éventuelles évolutions juridiques du CLS,

Profil recherché :

- ✓ Bac+5 en Santé Publique ou Bac+5 en développement local
- ✓ Une première expérience professionnelle dans le domaine serait appréciée
- ✓ Connaissance des politiques de santé publique et d'action sociale
- ✓ Connaissance de l'environnement territorial et intercommunal local
- ✓ Qualités rédactionnelles
- ✓ Esprit d'analyse, de synthèse
- ✓ Esprit d'initiative, autonomie, rigueur et organisation
- ✓ Capacité d'animation de groupes
- ✓ Aisance relationnelle, écoute, contact (disponibilité demandée, réunions en soirée ...)
- ✓ Parfaite maîtrise des outils informatiques
- ✓ Discrétion et confidentialité

Conditions d'exercice

- Poste basé à Saint-Amand-Montrond (18) avec déplacements sur le territoire du Pays, dans le département et en région. Permis B exigé (véhicule de service ou personnel en cas d'indisponibilité)
- 39 heures hebdomadaires (avec RTT)

Nature du poste

- CDD de 1 an avec possibilité de renouvellement
- Rémunération basée sur la grille indiciaire des attachés territoriaux (échelon 4 ; salaire brut annuel : 25 023,36 €)
- Tickets restaurants, CNAS (œuvres sociales)

Prise de fonction souhaitée : 15 Juillet 2019

Envoyer lettre de candidature et CV avant le 15 juin 2019 à

Monsieur le Président du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St Amandois
88, avenue de la république
18200 Saint-Amand-Montrond
ou

par mail à : pays.berry.st.amandois@orange.fr

Pour tout renseignement relatif au poste : 02 48 96 16 82 (Mme SERVANT-MASSÉ)